

REPUBLIC RWANDAISE  
MINISTERE DE LA JEUNESSE  
DU MOUVEMENT COOPERATIF  
B.P. 1044 KIGALI

Kigali, le

08 JUL. 1987  
Nº 2642 /15.08.01

Monsieur le Ministre à la Présidence  
de la République  
KIGALI

Objet: Demande de passeports  
de service.

Monsieur le Ministre.

Subsidiairement à ma lettre n° 2599/ 15.08.01 du 29 Juin 1987 adressée au Président de la République et relative à la demande de passeports de service pour des participantes rwandaises au séminaire d'animation pour jeunes femmes au Canada, j'ai l'honneur de réintroduire la demande avec l'accord du Ministère de tutelle des intéressées.

En outre, je porte à votre connaissance que seule Mademoiselle UWANALIYA Cathérine est concernée par ce voyage étant donné que la CONFEJES vient de nous communiquer son choix parmi les deux candidates présentées.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,  
l'assurance de ma haute considération.

Vu pour accord:

- Monsieur le Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire  
KIGALI

C.P.I.à:

- Monsieur le Ministre des Affaires  
Etrangères et de la Coopération  
KIGALI

Le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif  
NDINDILYIYIMA Augustin

Lt Col BEM. -

~~RECORDED~~



REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTERE DE LA JEUNESSE  
DU MOUVEMENT COOPERATIF  
B.P. 1044 KIGALI

Kigali, le 29 JUIN 1987  
N° 2599 /15.06.01

LETTRE D'APPEL DE DEMANDE POUR JEUNES  
DU MOUVEMENT COOPÉRATIF AU CANADA.

Son Excellence Monsieur le Président  
de la République Rwandaise  
K I G A L I

Objet: Demande de passeport  
de service.

Excellence Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de demander à Votre  
Excellence d'autoriser l'octroi des passeports de service à  
Mesdemoiselles UWAMALIYA Cathérine et UWIMANA Libérée toutes  
deux professeurs respectivement au Groupe Scolaire Notre Dame de  
Citeaux et à l'Ecole Normale Primaire de MUBUGA. Elles se rendront  
à Moncton au CANADA pour participer au séminaire d'animation pour  
jeunes femmes prévu du 13 au 24 Juillet 1987 à l'intention des  
jeunes filles des Pays francophones membres de la CONFEJES.

Date de départ : 10 Juillet 1987

Date de retour : 27 Juillet 1987

Durée de la mission : 18 jours

Je porte à Votre connaissance que  
les frais de voyage et de séjour sont à charge de la CONFEJES.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur  
le Président, l'assurance de ma plus haute considération.

Vu pour accord:

- Monsieur le Ministre des  
Affaires Etrangères et  
de la Coopération  
K I G A L I .-

Le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif  
NDINDILYIMANA Augustin



NOTE RELATIVE AU SEMINAIRE POUR JEUNES  
FEMMES PREVUE A MONCTON AU CANADA.

---

La Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays d'Expression Française dans sa réunion tenue à Ouagadougou du 12 au 17 Janvier 1987 a décidé l'organisation d'un Séminaire pour jeunes femmes à Moncton au CANADA.

Le Séminaire a pour objectif d'apprendre et d'appliquer les techniques d'animation, de comprendre et de mettre en application les éléments de base de la planification, de l'organisation, de la gestion et de l'évaluation des activités réalisées. Les participantes seront également informées sur les principales notions de volontarisme.

L'individu est un être social qui dépend de la collectivité pour son évolution et son épanouissement. Toutefois tous les progrès que l'homme ou la femme peut atteindre au sein de sa famille, son quartier, sa ville ne peuvent se réaliser sans une planification, sans que quelqu'un avance des idées, sans que l'échange, la communication et l'entente naissent et mûrissent. Tel est le cas dans le monde de l'éducation et du loisir. Un certain leadership s'impose.

Or, dans un pays comme le RWANDA où la femme est en voie de prendre une place de choix dans plusieurs domaines dont celui de l'animation, il s'avère utile d'envoyer les deux jeunes filles dans ce séminaire pour qu'elles apprennent les principes de leadership dont l'importance est considérable lorsqu'en a un groupe à animer et à orienter. C'est dans ce contexte qu'un séminaire leur est proposé pour les préparer aux responsabilités dans leur société.

---